

## CANADA

*Malgré un redressement de la croissance tendancielle de la productivité depuis le milieu des années 90 et une forte augmentation du PIB par habitant par rapport au niveau international, l'écart de revenu avec les États-Unis reste important.*

### **Priorités d'action**

#### ***Réduire les contre-incitations au travail engendrées par le système de garantie de ressources***

**Enjeux et recommandations :** Les systèmes provinciaux d'aide sociale créent des pièges de l'aide sociale, tandis que le dispositif fédéral d'assurance-emploi réduit la mobilité de la main d'oeuvre et revient à faire subventionner les entreprises fortement tributaires des travailleurs saisonniers par les autres employeurs. Il était recommandé de faire tomber « le mur de l'aide sociale » et de recentrer le système d'assurance-emploi sur sa mission d'assurance.

**Mesures prises :** A l'automne 2005, le gouvernement a annoncé, dans le cadre de son programme de réduction de l'impôt sur le revenu, l'introduction en 2008 d'un crédit d'impôt sur le revenu salarial afin de s'attaquer au mur de l'aide sociale.

#### ***Réduire les obstacles aux prises de participation étrangère***

**Enjeux et recommandations :** Les restrictions en vigueur au Canada en matière de participations étrangères figurent parmi les plus étendues des pays du G7, surtout dans des secteurs clés comme les télécoms, la radiodiffusion et les transports aériens. Il était recommandé d'éliminer ces restrictions, notamment en appliquant des règles relatives aux contenus pour préserver la culture canadienne.

**Mesures prises :** Le gouvernement a nommé un groupe d'experts ayant pour mandat de revoir les limites actuelles à la participation étrangère dans les télécommunications, dans le cadre d'une évaluation plus large des dispositions opérationnelles et réglementaires applicables à ce secteur.

#### ***Poursuivre la libéralisation des services***

**Enjeux et recommandations :** La suppression des obstacles aux échanges entre provinces en matière de services professionnels et la pleine mise en œuvre de l'*Accord sur le commerce intérieur* se font lentement et il était recommandé de lever les derniers obstacles aux échanges interprovinciaux. Il était recommandé également d'ouvrir les marchés de l'électricité, où la concurrence reste quasi non-existante.

**Mesures prises :** Des progrès ont été réalisés sous la houlette du Conseil de la Fédération des premiers ministres : élargissement de la couverture des marchés publics des entreprises de la Couronne et mesures visant à faciliter la prise de décisions dans le cadre de l'*Accord* et à renforcer les dispositions de règlement des différends.

#### ***Modérer la croissance des dépenses publiques de santé***

**Enjeux et recommandations :** Pour faire face aux pressions qu'exercera le vieillissement à l'avenir, il était recommandé de renforcer l'efficacité du système de santé en introduisant un dispositif de rémunération mixte pour les prestataires de soins primaires, de permettre que le financement des hôpitaux soit fondé sur leurs résultats et d'accroître le recours à l'externalisation.

**Mesures prises :** Un plan d'action sanitaire sur 10 ans, signé en septembre 2004, est mis en œuvre, avec une augmentation du financement fédéral aux provinces, une amélioration de l'accès aux soins et une réduction des délais d'attente.

#### ***Réduire l'imposition effective sur le revenu du capital***

**Enjeux et recommandations :** Bien qu'en baisse, les impôts effectifs sur le capital restent relativement élevés. Il était recommandé de modifier les déductions pour amortissement et de supprimer les impôts provinciaux sur l'acquisition de capital et les taxes sur les ventes de biens d'équipement de façon à favoriser les investissements de rationalisation.

**Mesures prises :** Le budget fédéral de 2005 a modifié les déductions pour amortissement dans le cas de certains actifs afin de mieux les aligner sur la durée de vie économique. Il a aussi proposé de réduire de 2 points de pourcentage le taux général de l'impôt sur le revenu des sociétés pour le ramener à 19 % d'ici à 2010 et d'éliminer la surtaxe sur les entreprises en 2008. Le gouvernement a aussi annoncé une réduction des impôts acquittés par les personnes physiques sur les revenus de dividendes reçus de grandes entreprises. Certaines provinces ont annoncé des plans pour diminuer leurs impôts sur le capital, mais une action plus marquée demeure souhaitable dans ce domaine.